

PRÉSENTÉ PAR LE  
MAIRE DE MONTRÉAL  
M. DENIS CODERRE

AU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 27 OCTOBRE 2014  
ET AU CONSEIL  
D'AGGLOMÉRATION  
DU 30 OCTOBRE 2014

# 2014

RAPPORT | SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE DE MONTREAL

Montréal 



Conformément à l'article 474.1 de la Loi sur les cités et villes, je dépose aujourd'hui le rapport relatif à la situation financière de la Ville de Montréal. En plus de faire un retour sur l'année 2013, ce document fait état des perspectives financières de l'année en cours, des orientations du Programme triennal d'immobilisations (PTI) 2015-2017, ainsi que des principaux objectifs qui orientent la préparation du budget de fonctionnement de 2015.

### **Les états financiers vérifiés de l'exercice 2013**

Tout comme les années passées, l'année 2013 a fait l'objet de mesures de contrôle des dépenses. Celles-ci ont permis de dégager un mince surplus de 17,6 M\$, soit 0,4 % du budget annuel de l'année financière de 2013. Elles ont par conséquent démontré la fragilité de l'équilibre financier de notre métropole.

Au niveau des revenus, nous pouvons observer un excédent de 36,7 M\$ qui s'explique principalement par la sensibilité de certains postes liés à l'activité économique de Montréal, tels que les redevances de stationnement, les permis d'occupation du domaine public et les droits sur les mutations immobilières.

Quant au niveau des dépenses de fonctionnement, et ce, en raison d'une gestion rigoureuse maintenue tout au long de l'année, la Ville a réussi à dégager des économies de plus de 125 M\$. Celles-ci proviennent de différentes sources, dont une utilisation moindre de 46,3 M\$ au niveau des dépenses destinées aux imprévus, ainsi qu'une gestion serrée des biens et services dans les différentes unités d'affaires, pour une somme totalisant 80 M\$. De plus, à la suite d'une réduction des travaux reliés au Programme triennal d'immobilisations, une baisse de 31,8 M\$ des coûts de la dette a pu être réalisée. Ces économies ont permis d'assumer des dépenses excédentaires de 32,8 M\$ au niveau de l'enlèvement de la neige, et une contribution supplémentaire de 16 M\$ à la STM.

Suite à la crise financière de 2008, le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) a mis en place une mesure transitoire, visant à amortir les déficits des régimes de retraite sur une période variant de plusieurs années selon les municipalités (jusqu'en 2021 pour Montréal). Les revenus additionnels, jumelés aux économies des dépenses, ont permis à la Ville de Montréal de ne pas appliquer cette mesure aux états financiers de 2013, et par conséquent, de ne pas reporter un montant de 80 M\$ à la taxation foncière des années futures.

### **Les perspectives financières de l'exercice en cours**

L'état des revenus et dépenses au 30 juin 2014 projeté à la fin de l'exercice nous permet d'anticiper un surplus de 42,1 M\$. Ce résultat est attribuable à la fois à une gestion rigoureuse des dépenses, ainsi qu'à la pause organisationnelle mise en place afin de permettre la réforme administrative.

Dans le cadre de cette réforme visant à rendre notre organisation plus performante, nous avons adopté, en avril dernier, le Plan quinquennal de la main-d'œuvre (PQMO 2014 - 2018). Ce plan devrait réduire le nombre d'employés de la Ville d'environ 2 200

personnes d'ici 2018, et diminuer par conséquent le budget annuel consacré à la masse salariale.

Nous poursuivrons nos efforts de gestion saine et responsable en priorisant la qualité des services destinés aux citoyens. Nous veillerons ainsi à ce que la réforme administrative entamée suive son cours au bénéfice des contribuables montréalais.

### **Les orientations générales pour le budget 2015**

Notre Administration a adopté au cours de la dernière année de multiples mesures visant à dégager les marges de manœuvre financières nécessaires à un réinvestissement massif dans les infrastructures, tout en maintenant les hausses de taxes à un maximum de 2 %. Parmi ces mesures, nous réitérons la réalisation du Plan quinquennal de la main d'œuvre, ainsi que la mise en place de projets d'amélioration de la performance de notre organisation. Notre Administration a également effectué des représentations auprès du gouvernement du Québec, afin que soient adoptées des mesures visant à assurer la pérennité des régimes de retraite, tout en respectant la capacité de payer des contribuables.

Ces diverses initiatives illustrent avec éloquence que la Ville doit faire face à des besoins illimités avec des revenus limités. L'atteinte de l'équilibre budgétaire pour 2015 impose donc des choix. Notre volonté de toujours mieux servir les citoyens demeure toutefois inchangée.

Enfin, la mise en œuvre de la réforme du financement des arrondissements permettra, au cours des prochaines années, de corriger certains déséquilibres qui perduraient depuis trop longtemps dans les transferts centraux destinés aux arrondissements, ainsi que d'optimiser le partage des responsabilités entre les arrondissements et les services centraux.

### **Les orientations générales du Programme triennal d'immobilisations 2015-2017**

Nous adoptons cette année un nouveau Programme montréalais d'immobilisations 2015-2024 (PMI), par lequel nous faisons le pari de tirer avantage d'un réinvestissement massif dans le maintien de nos équipements et infrastructures.

Le PMI permet une meilleure planification à long terme des investissements et du financement des projets d'immobilisations, puisqu'il tient compte de leur ampleur et complexité. Il entraîne également un réalignement majeur du Programme triennal d'immobilisations (PTI) en impliquant une hausse du niveau d'investissement annuel de 1,3 G\$ à 2,1 G\$ en 10 ans.

Cet objectif ne sera atteint qu'en augmentant la part de notre PTI financée au comptant afin de réduire à terme le fardeau laissé aux générations futures. Le financement au comptant doit atteindre 800 M\$ en 2025.

Le PTI 2015-2017 totalise plus de 4,5 G\$. Trois objectifs ont guidé sa préparation : entretenir nos infrastructures, favoriser le développement économique, culturel et social, et améliorer la qualité de vie des citoyens par de meilleurs aménagements urbains.

Les arrondissements sont au cœur de nos réflexions. Nous accroîtrons de façon marquée les budgets d'investissement des arrondissements et miserons davantage sur des programmes centraux d'appui à ces derniers.

Enfin, de multiples projets sont prévus de voir le jour au courant des prochaines années. Pensons au développement de logements sociaux et communautaires, à la mise aux normes des arénes municipaux, au soutien au développement du réseau des bibliothèques, à la réfection de nombreux équipements du parc du Mont-Royal, aux travaux effectués dans le secteur du Champ-de-Mars et au Quartier des spectacles (Secteur Place-des-Arts), sans oublier, dans le cadre des legs du 375<sup>e</sup> anniversaire de Montréal, le réaménagement du Complexe environnemental Saint-Michel, les travaux effectués au Biodôme ou le développement du parc Jean-Drapeau, pour n'en nommer que quelques-uns.

### **La rémunération des élus**

Selon la Loi sur le traitement des élus municipaux, le présent rapport doit également indiquer les revenus des élus pour l'année en cours. La rémunération des élus, ainsi que leur allocation de dépenses, sont conformes aux règlements de cette loi. Je dépose donc au conseil un tableau des montants qui seront versés aux élus en 2014.

Par la même occasion, j'aimerais souligner le souci des élus montréalais de montrer l'exemple en faisant preuve de bonne volonté. En effet, en août dernier, les élus ont accepté à l'unanimité de modifier leur régime de retraite afin que celui-ci soit financé à parts égales avec la Ville.

### **La liste des contrats excédant une dépense de 25 000 \$**

Toujours conformément à l'article 474.1 de la Loi sur les cités et villes, je dépose à la présente assemblée du conseil municipal une liste de tous les contrats de plus de 25 000 \$ et des contrats de plus de 2 000 \$ ayant été conclus avec un même contractant, lorsque la somme de ces contrats est supérieure à 25 000 \$. À noter que cette liste peut être obtenue en s'adressant à la Direction du greffe de la Ville de Montréal.

### **En conclusion**

Au courant des derniers mois, la Ville de Montréal a entamé d'importantes transformations. Que l'on parle de pérennité des régimes de retraite, de réforme du financement des arrondissements, du plan quinquennal de la main d'œuvre, la priorité de mon Administration demeure avant tout les Montréalais. Notons d'ailleurs que le contrôle des dépenses et la capacité de payer des contribuables sont des notions qui guident quotidiennement nos pratiques financières.

Nous nous devons de dégager les sommes nécessaires au rétablissement de nos infrastructures. Pour ce faire, une révision de nos façons de faire et la mise en œuvre de solutions viables à long terme ne sont pas négligeables. Certaines de ces solutions

impliquent parfois des décisions qui sont difficiles à prendre, mais celles-ci nous permettront d'aller de l'avant.

Les différents chantiers entamés démontrent hors de tout doute que la Ville de Montréal a évolué et continuera de le faire de façon à être reconnue pour ce qu'elle est, soit une métropole d'exception et une fierté pour ses citoyens.

Ce n'est que le début de cette nouvelle mise en route, mais je suis persuadé qu'ensemble, nous saurons poursuivre nos efforts de façon à favoriser l'atteinte des ambitions communes que nous avons pour notre Ville.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Denis Coderre', with a stylized flourish at the end.

Denis Coderre  
Maire de Montréal

## Rémunération des élus de la Ville de Montréal – Exercice 2014

Nom / Arrondissement	Fonctions*	Rémunérations afférentes			Rémunération Totale **	Allocation de dépenses ***		
			de base	additionnelle				
CODERRE, Denis Maire de Montréal	Maire - CM Maire - CM Maire de l'arrondissement de Ville-Marie - CM (17 385 \$ réduit à 10 321 \$ <sup>4</sup> ) Membre du conseil d'agglomération - CG (10 847 \$ réduit à 0 \$ <sup>4</sup> ) Membre du conseil - CMM (10 000 \$ réduit à 0 \$ <sup>4</sup> ) Président du conseil et du comité exécutif - CMM (40 000 \$ réduit à 0 \$ <sup>4</sup> )		72 765 \$ 77 911 \$ 10 321 \$ 0 \$ 0 \$ 0 \$	X   X X  X		X X X  X	160 997 \$	15 787 \$
CHITILIAN, Harout Ahuntsic-Cartierville	Conseiller de la ville - CM Vice-président du CE - CM Membre du conseil d'agglomération - CG Membre CSADM - CG (27 mars - 18 sept. 2014, max <sup>1</sup> 5 424 \$/année) Membre CENV - CMM (début 23 janv. 2014, max <sup>2</sup> 7 500 \$/année)		52 157 \$ 57 953 \$ 10 847 \$ 542 \$ Max <sup>2</sup> 7 349 \$	X  X   X		X X  X X	128 848 \$	15 787 \$
DESROCHERS, Pierre Ahuntsic-Cartierville	Conseiller de la ville - CM Président du CE - CM Membre du conseil d'agglomération - CG Membre du conseil - CMM Vice-président CDEEMF - CMM (début 23 janv. 2014, max <sup>2</sup> 12 500 \$/année réduit à max <sup>2</sup> 4 668 \$/année <sup>4</sup> )		52 157 \$ 67 225 \$ 10 847 \$ 10 000 \$ Max <sup>2</sup> 4 668 \$	X  X X  X		X X  X X	144 897 \$	15 787 \$
GAGNIER, Pierre Ahuntsic-Cartierville	Conseiller de la ville - CM Maire d'arrondissement - CM Membre CDEUH - CM (début 25 mars 2014, 5 794 \$/année) Membre CEC - CM (fin 24 mars 2014, 5 794 \$/année) Président CCU - CM Vice-président CT - CMM (début 23 janv. 2014, max <sup>2</sup> 12 500 \$/année réduit à max <sup>2</sup> 9 750 \$/année <sup>4</sup> ) Membre CASTM - STM Membre CF, CSA - STM (max <sup>3</sup> 3 500 \$/année réduit à max <sup>3</sup> 1 502 \$/année <sup>4</sup> )		52 157 \$ 25 498 \$ 4 476 \$ 1 318 \$ 3 477 \$ Max <sup>7</sup> 9 750 \$ 21 779 \$ Max <sup>7</sup> 1 502 \$	X      X  X		X X X X X X X	119 957 \$	15 787 \$
PAGÉ, Lorraine Ahuntsic-Cartierville	Conseillère de la ville - CM Membre CDSDM - CM		52 157 \$ 5 794 \$	X  X		X X	57 951 \$	15 787 \$
THUILLIER, Émilie Ahuntsic-Cartierville	Conseillère de la ville - CM Présidente CEC - CM		52 157 \$ 17 385 \$	X  X		X X	69 542 \$	15 787 \$
BEAUDRY, Gilles Anjou	Conseiller d'arrondissement - CM		30 134 \$	X			30 134 \$	15 067 \$

### Rémunération des élus de la Ville de Montréal – Exercice 2014

Nom / Arrondissement	Fonctions*	Rémunérations afférentes			Rémunération Totale **	Allocation de dépenses ***
			de base	additionnelle		
Di GENOVA ZAMMIT, Michelle Anjou	Conseillère d'arrondissement - CM Membre CEEDDGP - CM Présidente CCU - CM	30 134 \$ 5 794 \$ 3 477 \$	X	X X	39 405 \$	15 787 \$
HÉNAULT, Andrée Anjou	Conseillère de la ville - CM Membre CPC - CM Membre du conseil - CMM	52 157 \$ 5 794 \$ 10 000 \$	X X	X	67 951 \$	15 787 \$
MIRANDA, Luis Anjou	Conseiller de la ville - CM Maire d'arrondissement - CM Membre CSP - CG (fin 5 fév. 2014, max <sup>1</sup> 5 424 \$/année)	52 157 \$ 11 591 \$ 0 \$	X	X X	63 748 \$	15 787 \$
PERRON, Paul-Yvon Anjou	Conseiller d'arrondissement - CM	30 134 \$	X		30 134 \$	15 067 \$
COPEMAN, Russell Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce	Conseiller de la ville - CM Maire d'arrondissement - CA Membre du CE - CM Membre du conseil d'agglomération - CG (10 847 \$ réduit à 9 414 \$ <sup>4</sup> )	52 157 \$ 42 180 \$ 41 146 \$ 9 414 \$	X	X X	144 897 \$	15 787 \$
McQUEEN, Peter Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce	Conseiller de la ville - CM Membre CDEUH - CM	52 157 \$ 5 794 \$	X	X	57 951 \$	15 787 \$
PEREZ, Lionel Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce	Conseiller de la ville - CM Membre du CE - CM Vice-président CIG - CM (début 25 mars 2014, 11 591 \$/année) Membre du conseil d'agglomération - CG Président CSADM - CG (début 27 mars 2014, max <sup>1</sup> 16 271 \$/année) Membre du conseil - CMM Vice-président CENV - CMM (début 23 janv. 2014, max <sup>2</sup> 12 500 \$/année réduit à max <sup>2</sup> 5 521 \$/année <sup>4</sup> )	52 157 \$ 41 146 \$ 8 955 \$ 10 847 \$ Max <sup>1</sup> 16 271 \$ 10 000 \$ Max <sup>2</sup> 5 521 \$	X X	X X X X	144 897 \$	15 787 \$
POPEANU, Magda Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce	Conseillère de la ville - CM Présidente CCU - CM (fin 7 déc. 2014, 3 477 \$/année)	52 157 \$ 3 248 \$	X	X	55 405 \$	15 787 \$

### Rémunération des élus de la Ville de Montréal – Exercice 2014

Nom / Arrondissement	Fonctions*	Rémunérations afférentes			Rémunération Totale **	Allocation de dépenses ***
			de base	additionnelle		
ROTRAND, Marvin Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce	Conseiller de la ville - CM Vice-président CASTM - STM Vice-président CASTM - STM Président CSAC - STM Membre CSA, CGEDD - STM		52 157 \$ 21 779 \$ 5 445 \$ 3 000 \$ 3 500 \$	X X  X X	85 881 \$	15 787 \$
SEARLE, Jeremy Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce	Conseiller de la ville - CM Membre CDEUH - CM		52 157 \$ 5 794 \$	X  X	57 951 \$	15 787 \$
CLOUTIER, Jean-François Lachine	Conseiller de la ville - CM Membre CEC - CM Membre CCPS - CM Président CCU - CM		52 157 \$ 5 794 \$ 5 794 \$ 3 477 \$	X  X X	67 222 \$	15 787 \$
DAUPHIN, Claude Lachine	Conseiller de la ville - CM Maire d'arrondissement - CM Membre du conseil d'agglomération - CG Membre CSADM - CG (début 27 mars 2014, max <sup>1</sup> 5 424 \$/année) Membre du conseil - CMM Membre du comité exécutif - CMM Membre CDEEMF - CMM (début 23 janv. 2014, max <sup>2</sup> 7 500 \$/année réduit à 0 \$ <sup>5</sup> )		52 157 \$ 11 591 \$ 10 847 \$ 5 424 \$ 10 000 \$ 25 000 \$ 0 \$	X  X X X  X	115 019 \$	15 787 \$
RACICOT, Daniel Lachine	Conseiller d'arrondissement - CA		37 727 \$	X	37 727 \$	15 787 \$
SYMONYIK, Kimberley Lachine	Conseillère d'arrondissement - CA		37 727 \$	X	37 727 \$	15 787 \$
VODANOVIC, Maja Lachine	Conseillère d'arrondissement - CA Membre CEEDDGP - CM		37 727 \$ 5 794 \$	X  X	43 521 \$	15 787 \$
BARBE, Manon LaSalle	Conseillère de la ville - CM Mairesse d'arrondissement - CM Membre CIG - CM (début 25 mars 2014, 5 794 \$/année) Membre du conseil d'agglomération - CG Membre CSADM - CG (début 27 mars 2014, max <sup>1</sup> 5 424 \$/année)		52 157 \$ 17 385 \$ 4 476 \$ 10 847 \$ 5 424 \$	X  X X X	90 289 \$	15 787 \$



## Rémunération des élus de la Ville de Montréal – Exercice 2014

Nom / Arrondissement	Fonctions*	Rémunérations afférentes			Rémunération Totale **	Allocation de dépenses ***
			de base	additionnelle		
BLANCHET, Nancy LaSalle	Conseillère d'arrondissement - CA Présidente CCU - CM	41 726 \$ 3 477 \$	X	X	45 203 \$	15 787 \$
DECLOS, Serge LaSalle	Conseiller d'arrondissement - CA	41 726 \$	X		41 726 \$	15 787 \$
DESCHAMPS, Richard LaSalle	Conseiller de la ville - CM Membre CDEUH - CM Membre CEC - CM	52 157 \$ 5 794 \$ 5 794 \$	X	X X	63 745 \$	15 787 \$
PALESTINI, Laura-Ann LaSalle	Conseillère d'arrondissement - CA Membre CFA - CM	41 726 \$ 5 794 \$	X	X	47 520 \$	15 787 \$
TROILO, Josée LaSalle	Conseillère d'arrondissement - CA	41 726 \$	X		41 726 \$	15 787 \$
VALLÉE, Monique LaSalle	Conseillère de la ville - CM Membre du CE - CM Membre du conseil d'agglomération - CG Membre CLS - CMM (début 23 janv. 2014, max <sup>2</sup> 7 500 \$/année)	52 157 \$ 41 146 \$ 10 847 \$ 7 349 \$	X X	X X	111 499 \$	15 787 \$
FERRANDEZ, Luc Le Plateau-Mont-Royal	Conseiller de la ville - CM Maire d'arrondissement - CM	52 157 \$ 25 498 \$	X	X	77 655 \$	15 787 \$
GIGUÈRE, Marianne Le Plateau-Mont-Royal	Conseillère d'arrondissement - CM Membre CEC - CM	30 134 \$ 5 794 \$	X	X	35 928 \$	15 787 \$
GOSELIN, Christine Le Plateau-Mont-Royal	Conseillère d'arrondissement - CM Mairesse suppl. d'arr. - CA	30 134 \$ 6 367 \$	X	X	36 501 \$	15 787 \$
MAINVILLE, Louise Le Plateau-Mont-Royal	Conseillère de la ville - CM Vice-présidente CDEUH - CM	52 157 \$ 11 591 \$	X	X	63 748 \$	15 787 \$
NORRIS, Alex Le Plateau-Mont-Royal	Conseiller de la ville - CM Vice-président CTP - CM	52 157 \$ 11 591 \$	X	X	63 748 \$	15 787 \$
PLOURDE, Marie Le Plateau-Mont-Royal	Conseillère d'arrondissement - CM Présidente CCU - CM Membre CASTM - STM	30 134 \$ 3 477 \$ 21 779 \$	X X	X	55 390 \$	15 787 \$

**Rémunération des élus de la Ville de Montréal – Exercice 2014**

Nom / Arrondissement	Fonctions*	Rémunérations afférentes			Rémunération Totale **	Allocation de dépenses ***
			de base	additionnelle		
RYAN, Richard Le Plateau-Mont-Royal	Conseiller de la ville - CM Vice-président CCPS - CM	52 157 \$ 11 591 \$	X	X	63 748 \$	15 787 \$
DORAIS, Benoit Le Sud-Ouest	Conseiller de la ville - CM Maire d'arrondissement - CM Président CDSDM - CM Vice-président CIG - CM (début 25 mars 2014, 11 591 \$/année réduit à 0 \$ <sup>6</sup> ) Membre du conseil d'agglomération - CG Membre CLS - CMM (début 23 janv. 2014, max <sup>2</sup> 7 500 \$/année)	52 157 \$ 17 385 \$ 17 385 \$ 0 \$ 10 847 \$ Max <sup>2</sup> 7 349 \$	X    X	 X X X X	105 123 \$	15 787 \$
SAUVÉ, Craig Le Sud-Ouest	Conseiller de la ville - CM Membre CTPP - CM	52 157 \$ 5 794 \$	X	X	57 951 \$	15 787 \$
SIGOUIN, Anne-Marie Le Sud-Ouest	Conseillère de la ville - CM Membre CCPS - CM Présidente CCU - CM (fin 2 déc. 2014, 3 477 \$/année)	52 157 \$ 5 794 \$ 3 201 \$	X	X X	61 152 \$	15 787 \$
THIÉBAUT, Sophie Le Sud-Ouest	Conseillère d'arrondissement - CM Membre CDSDM - CM	30 134 \$ 5 794 \$	X	X	35 928 \$	15 787 \$
VAILLANCOURT, Alain Le Sud-Ouest	Conseiller d'arrondissement - CM	30 134 \$	X		30 134 \$	15 067 \$
CÔTÉ, Stéphane L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève	Conseiller d'arrondissement - CM Président CCU - CM	30 134 \$ 3 477 \$	X	X	33 611 \$	15 787 \$
DUGAS, Éric L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève	Conseiller d'arrondissement - CM	30 134 \$	X		30 134 \$	15 067 \$
LAROCQUE, Christian L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève	Conseiller d'arrondissement - CM	30 134 \$	X		30 134 \$	15 067 \$
LÉVESQUE-RENÉ, Jean-Dominic L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève	Conseiller d'arrondissement - CM	30 134 \$	X		30 134 \$	15 067 \$
MARINACCI, Normand L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève	Conseiller de la ville - CM Maire d'arrondissement - CM Membre CPC - CM	52 157 \$ 11 591 \$ 5 794 \$	X	X X	69 542 \$	15 787 \$

### Rémunération des élus de la Ville de Montréal – Exercice 2014

Nom / Arrondissement	Fonctions*	Rémunérations afférentes			Rémunération Totale **	Allocation de dépenses ***
			de base	additionnelle		
BOIVIN ROY, Karine Mercier–Hochelaga-Maisonneuve	Conseillère de la ville et membre CA Ville-Marie - CM Conseillère associée - CM Vice-présidente CEC - CM (début 25 mars 2014, 11 591 \$/année) Présidente CCU - CM Présidente CCU - CA		69 127 \$ 17 385 \$ 8 955 \$ 3 477 \$ 2 000 \$	X  X X X	100 944 \$	15 787 \$
CALDWELL, Éric Alan Mercier–Hochelaga-Maisonneuve	Conseiller de la ville - CM Président CCU - CM Membre du conseil d'agglomération - CG Membre CSADM - CG (début 18 sept. 2014, max <sup>1</sup> 5 424 \$/année) Maire suppl. d'arr. - CA (avril - juil. 2014, 814 \$/quadrimestre)	Max <sup>1</sup>	52 157 \$ 3 477 \$ 10 847 \$ 5 424 \$ 814 \$	X  X  X	72 719 \$	15 787 \$
CELZI, Richard Mercier–Hochelaga-Maisonneuve	Conseiller de la ville - CM Membre CFA - CM Membre CEC - CM Membre régulier CCU - CA Maire suppl. d'arr. - CA (déc. 2013 - mars 2014, 814 \$/quadrimestre) Membre CACMM - CMM (début 23 janv. 2014, max <sup>2</sup> 7 500 \$/année)	Max <sup>2</sup>	52 157 \$ 5 794 \$ 5 794 \$ 1 519 \$ 611 \$ 7 349 \$	X  X X X X	73 224 \$	15 787 \$
LAVIGNE LALONDE, Laurence Mercier–Hochelaga-Maisonneuve	Conseillère de la ville - CM Membre CFA - CM Mairesse suppl. d'arr. - CA (août - nov. 2014, 814 \$/quadrimestre)		52 157 \$ 5 794 \$ 814 \$	X  X X	58 765 \$	15 787 \$
MÉNARD, Réal Mercier–Hochelaga-Maisonneuve	Conseiller de la ville - CM Maire d'arrondissement - CM Membre du CE - CM Membre CENV - CMM (début 23 janv. 2014, max <sup>2</sup> 7 500 \$/année)	Max <sup>2</sup>	52 157 \$ 25 498 \$ 41 146 \$ 7 349 \$	X  X X	126 150 \$	15 787 \$
DEGUIRE, Gilles Montréal-Nord	Conseiller de la ville - CM Maire d'arrondissement - CM Membre du conseil d'agglomération - CG Membre CSADM - CG (début 27 mars 2014, max <sup>1</sup> 5 424 \$/année) Membre du conseil - CMM Membre du comité exécutif - CMM (début 23 janv. 2014, 25 000 \$/année) Membre CACMM - CMM (début 23 janv. 2014, max <sup>2</sup> 7 500 \$/année réduit à 0 \$ <sup>5</sup> )	Max <sup>1</sup>	52 157 \$ 17 385 \$ 10 847 \$ 5 424 \$ 10 000 \$ 23 493 \$ 0 \$	X  X  X  X X	119 306 \$	15 787 \$

## Rémunération des élus de la Ville de Montréal – Exercice 2014

Nom / Arrondissement	Fonctions*	Rémunérations afférentes			Rémunération Totale **	Allocation de dépenses ***
			de base	additionnelle		
GIBEAU, Jean-Marc Montréal-Nord	Conseiller de la ville et membre CA Ville-Marie - CM Conseiller associé - CM Membre CPC - CM Membre CIG - CM (début 26 mars 2014, 5 794 \$/année) Vice-président CEC - CM (fin 25 mars 2014, 11 591 \$/année) Président CCU - CM (3 477 \$ réduit à 2 706 \$ <sup>4</sup> ) Président CCU - CA (2 000 \$ réduit à 460 \$ <sup>4</sup> )	69 127 \$ 17 385 \$ 5 794 \$ 4 461 \$ 2 668 \$ 2 706 \$ 460 \$	X	X X X X X X	102 601 \$	15 787 \$
Lo BIANCO, Sylvia Montréal-Nord	Conseillère d'arrondissement - CM Vice-présidente CDSDM - CM Membre CDEUH - CM Membre CEC - CM (fin 29 avril 2014, 5 794 \$/année réduit à 0 \$ <sup>6</sup> )	30 134 \$ 11 591 \$ 5 794 \$ 0 \$	X	X X X	47 519 \$	15 787 \$
RICOURT, Monica Montréal-Nord	Conseillère d'arrondissement - CM Membre CTPP - CM Membre CSP - CG	30 134 \$ 5 794 \$ 5 424 \$	X	X X	41 352 \$	15 787 \$
ROSSI, Chantal Montréal-Nord	Conseillère de la ville - CM Conseillère associée - CM Membre CDSDM - CM	52 157 \$ 17 385 \$ 5 794 \$	X	X X	75 336 \$	15 787 \$
CARDYN, Lucie Outremont	Conseillère d'arrondissement - CM	30 134 \$	X		30 134 \$	15 067 \$
CINQ-MARS, Marie Outremont	Conseillère de la ville - CM Mairesse d'arrondissement - CM Membre CCPS - CM Membre CEC - CM (début 25 mars 2014, 5 794 \$/année) Membre du conseil - CMM	52 157 \$ 11 591 \$ 5 794 \$ 4 476 \$ 10 000 \$	X	X X X	84 018 \$	15 787 \$
FORGET, Céline Outremont	Conseillère d'arrondissement - CM	30 134 \$	X		30 134 \$	15 067 \$
GREMAUD, Jacqueline Outremont	Conseillère d'arrondissement - CM Présidente CCU - CM	30 134 \$ 3 477 \$	X	X	33 611 \$	15 787 \$
POLLAK, Mindy Outremont	Conseillère d'arrondissement - CM	30 134 \$	X		30 134 \$	15 067 \$

## Rémunération des élus de la Ville de Montréal – Exercice 2014

Nom / Arrondissement	Fonctions*	Rémunérations afférentes			Rémunération Totale **	Allocation de dépenses ***
			de base	additionnelle		
BEIS, Dimitrios (Jim) Pierrefonds-Roxboro	Conseiller de la ville - CM Maire d'arrondissement - CM Membre du CE - CM Membre du conseil d'agglomération - CG Membre CACMM - CMM (début 23 janv. 2014, max <sup>2</sup> 7 500 \$/année)	52 157 \$ 17 385 \$ 41 146 \$ 10 847 \$ Max <sup>2</sup> 7 349 \$	X  X  X	 X X  X	128 884 \$	15 787 \$
CLÉMENT-TALBOT, Catherine Pierrefonds-Roxboro	Conseillère de la ville - CM Membre CEEDDGP - CM Présidente CCU - CM Membre CPC - CM (début 25 mars 2014, 5 794 \$/année) Membre CSP - CG Membre du conseil - CMM Membre CENV - CMM (début 23 janv. 2014, max <sup>2</sup> 7 500 \$/année)	52 157 \$ 5 794 \$ 3 477 \$ 4 476 \$ Max <sup>1</sup> 5 424 \$ 10 000 \$ Max <sup>2</sup> 7 349 \$	X     X	 X X X X  X	88 677 \$	15 787 \$
GIGNAC, Yves Pierrefonds-Roxboro	Conseiller d'arrondissement - CM Membre CFA - CM Membre CDEUH - CM (fin 25 mars 2014, 5 794 \$/année)	30 134 \$ 5 794 \$ 1 333 \$	X  	 X X	37 261 \$	15 787 \$
McINTYRE, Justine Pierrefonds-Roxboro	Conseillère de la ville - CM Membre CFA - CM Membre CIG - CM (début 25 mars 2014, 5 794 \$/année)	52 157 \$ 5 794 \$ 4 476 \$	X  	 X X	62 427 \$	15 787 \$
TROTTIER, Roger Pierrefonds-Roxboro	Conseiller d'arrondissement - CM	30 134 \$	X		30 134 \$	15 067 \$
DÉCARIE, Suzanne Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles	Conseillère de la ville - CM Conseillère associée - CM Membre CTPP - CM Présidente CCI - CA (fin 4 déc. 2014, 3 453 \$/année)	52 157 \$ 17 385 \$ 5 794 \$ 3 198 \$	X   	 X X X	78 534 \$	15 787 \$
DÉZIEL, Gilles Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles	Conseiller d'arrondissement - CM Membre CEEDDGP - CM Membre CSP - CG	30 134 \$ 5 794 \$ Max <sup>1</sup> 5 424 \$	X  	 X X	41 352 \$	15 787 \$



### Rémunération des élus de la Ville de Montréal – Exercice 2014

Nom / Arrondissement	Fonctions*	Rémunérations afférentes			Rémunération Totale **	Allocation de dépenses ***
			de base	additionnelle		
GUAY, Richard Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles	Conseiller de la ville - CM Conseiller associé - CM Membre CDSDM - CM Président CCU - CM Membre CFA - CM (début 25 mars 2014, 5 794 \$/année)	52 157 \$ 17 385 \$ 5 794 \$ 3 477 \$ 4 476 \$	X    	 X X X X	83 289 \$	15 787 \$
GUEDES, Manuel Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles	Conseiller d'arrondissement - CM Membre CCPS - CM Membre CEC - CM (début 29 avril 2014, 5 794 \$/année) Membre CFA - CM (fin 25 mars 2014, 5 794 \$/année)	30 134 \$ 5 794 \$ 3 921 \$ 1 333 \$	X   	 X X X	41 182 \$	15 787 \$
PIERRE-ANTOINE, Nathalie Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles	Conseillère d'arrondissement - CM Membre CCPS - CM Membre CASTM - STM Membre CSAC, CRH, CGEDD - STM	30 134 \$ 5 794 \$ 21 779 \$ Max <sup>3</sup> 5 250 \$	X  X  	 X  X	62 957 \$	15 787 \$
RAPANÀ, Giovanni Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles	Conseiller de la ville - CM Président CDEUH - CM Membre CPC - CM (5 794 réduit à 0 \$ <sup>6</sup> ) Membre CLS - CMM (début 23 janv. 2014, max <sup>2</sup> 7 500 \$/année)	52 157 \$ 17 385 \$ 0 \$ Max <sup>2</sup> 7 349 \$	X   	 X X X	76 891 \$	15 787 \$
ROULEAU, Chantal Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles	Conseillère de la ville - CM Mairesse d'arrondissement - CM Membre du CE - CM Membre du conseil d'agglomération - CG Membre du conseil - CMM Membre CDEEMF - CMM (début 23 janv. 2014, max <sup>2</sup> 7 500 \$/année réduit à max <sup>2</sup> 5 249 \$/année <sup>4</sup> )	52 157 \$ 25 498 \$ 41 146 \$ 10 847 \$ 10 000 \$ Max <sup>2</sup> 5 249 \$	X   X X  	 X X   X	144 897 \$	15 787 \$
CROTEAU, François William Rosemont–La Petite-Patrie	Conseiller de la ville - CM Maire d'arrondissement - CM Président CCU - CM	52 157 \$ 25 498 \$ 3 477 \$	X  	 X X	81 132 \$	15 787 \$
DUCHESNE, Érika Rosemont–La Petite-Patrie	Conseillère de la ville - CM Vice-présidente du conseil - CM	52 157 \$ 11 591 \$	X  	 X	63 748 \$	15 787 \$
GADOURY, Marc-André Rosemont–La Petite-Patrie	Conseiller de la ville - CM Leader de l'opposition - CM Membre CPC - CM	52 157 \$ 17 385 \$ 5 794 \$	X  	 X X	75 336 \$	15 787 \$

**Rémunération des élus de la Ville de Montréal – Exercice 2014**

Nom / Arrondissement	Fonctions*	Rémunérations afférentes			Rémunération Totale **	Allocation de dépenses ***
			de base	additionnelle		
LAVOIE, Guillaume Rosemont–La Petite-Patrie	Conseiller de la ville - CM Vice-président CFA - CM	52 157 \$ 11 591 \$	X	X	63 748 \$	15 787 \$
LIMOGES, François Rosemont–La Petite-Patrie	Conseiller de la ville - CM Vice-président CSP - CG	52 157 \$ 10 847 \$ Max <sup>1</sup>	X	X	63 004 \$	15 787 \$
BIRON, Michèle D. Saint-Laurent	Conseillère d'arrondissement - CA Présidente CCPS - CM Membre CEEDDGP - CM (5 794 \$ réduit à 0 \$ <sup>6</sup> ) Présidente CCU - CM	41 726 \$ 17 385 \$ 0 \$ 3 477 \$	X	X X X	62 588 \$	15 787 \$
COHEN, Maurice Saint-Laurent	Conseiller d'arrondissement - CA Membre CTPP - CM Membre CDEUH - CM	41 726 \$ 5 794 \$ 5 794 \$	X	X X	53 314 \$	15 787 \$
DeSOUSA, Alan Saint-Laurent	Conseiller de la ville - CM Maire d'arrondissement - CM Président CFA - CM Membre du conseil d'agglomération - CG Membre du conseil - CMM Membre du comité exécutif - CMM (début 23 janv. 2014, 25 000 \$/année)	52 157 \$ 17 385 \$ 17 385 \$ 10 847 \$ 10 000 \$ 23 493 \$	X X X	X X X	131 267 \$	15 787 \$
MIELE, Francesco Saint-Laurent	Conseiller de la ville - CM Leader de la majorité - CM Vice-président CPC - CM Membre CASTM - STM Président CGEDD - STM Vice-président CV - STM Membre Transgesco - STM	52 157 \$ 28 975 \$ 11 591 \$ 21 779 \$ 3 000 \$ 1 750 \$ 1 750 \$ Max <sup>3</sup> Max <sup>3</sup> Max <sup>3</sup>	X X	X X X X	121 002 \$	15 787 \$
SALEM, Aref Saint-Laurent	Conseiller de la ville - CM Membre du CE - CM Membre du conseil d'agglomération - CG Membre du conseil - CMM Membre CT - CMM (début 23 janv. 2014, max <sup>2</sup> 7 500 \$/année)	52 157 \$ 41 146 \$ 10 847 \$ 10 000 \$ 7 349 \$ Max <sup>2</sup>	X X X	X X	121 499 \$	15 787 \$
BATTISTA, Mario Saint-Léonard	Conseiller d'arrondissement - CA	40 709 \$	X		40 709 \$	15 787 \$

## Rémunération des élus de la Ville de Montréal – Exercice 2014

Nom / Arrondissement	Fonctions*	Rémunérations afférentes			Rémunération Totale **	Allocation de dépenses ***
			de base	additionnelle		
BISSONNET, Michel Saint-Léonard	Conseiller de la ville - CM Maire d'arrondissement - CM Président CTTP - CM Membre CPC - CM (fin 25 mars 2014, 5 794 \$/année réduit à 0 \$ <sup>6</sup> ) Membre CT - CMM (début 23 janv. 2014, max <sup>2</sup> 7 500 \$/année)	52 157 \$ 17 385 \$ 17 385 \$ 0 \$ Max <sup>2</sup> 7 349 \$	X	X X X X	94 276 \$	15 787 \$
MOSCHELLA, Domenico Saint-Léonard	Conseiller de la ville - CM	52 157 \$	X		52 157 \$	15 787 \$
PERRI, Dominic Saint-Léonard	Conseiller de la ville - CM Vice-président CEEDDGP - CM Membre CFA - CM Président CCU - CM Président CACMM - CMM (début 23 janv. 2014, max <sup>2</sup> 15 000 \$/année)	52 157 \$ 11 591 \$ 5 794 \$ 3 477 \$ Max <sup>2</sup> 14 397 \$	X	X X X X	87 416 \$	15 787 \$
TREMBLAY, Lili-Anne Saint-Léonard	Conseillère d'arrondissement - CA Membre CEC - CM Membre CDEUH - CM Membre CIG - CM (début 25 mars 2014, 5 794 \$/année)	40 709 \$ 5 794 \$ 5 794 \$ 4 476 \$	X	X X X	56 773 \$	15 787 \$
BRUNET, Marie-Eve Verdun	Conseillère d'arrondissement - CA Membre CEEDDGP - CM Membre CDSDM - CM Membre CSP - CG (début 27 fév. 2014, max <sup>1</sup> 5 424 \$/année) Présidente CCSP - CA (début 9 janv. 2014, 2 169 \$/année)	37 315 \$ 5 794 \$ 5 794 \$ 5 424 \$ Max <sup>1</sup> 2 121 \$	X	X X X X	56 448 \$	15 787 \$
DOWNEY, Sterling Verdun	Conseiller de la ville - CM Membre CDSDM - CM Président CDC - CA (début 9 janv. 2014, 2 169 \$/année)	52 157 \$ 5 794 \$ 2 121 \$	X	X X	60 072 \$	15 787 \$
GAGNON, Luc Verdun	Conseiller d'arrondissement - CA Président CUHP - CA (début 9 janv. 2014, 2 169 \$/année)	37 315 \$ 2 121 \$	X	X	39 436 \$	15 787 \$

### Rémunération des élus de la Ville de Montréal – Exercice 2014

Nom / Arrondissement	Fonctions*	Rémunérations afférentes			Rémunération Totale **	Allocation de dépenses ***
			de base	additionnelle		
GAUTHIER, Manon Verdun	Conseillère de la ville - CM Membre du CE - CM Membre CIG - CM (début 25 mars 2014, 5 794 \$/année) Présidente CCC - CA (début 9 janv. 2014, 2 169 \$/année) Mairesse suppl. d'arr. - CA (mai - août 2014, 141 \$/mois) Membre du conseil - CMM Vice-président CLS - CMM (début 23 janv. 2014, max <sup>2</sup> 12 500 \$/année) Membre CDEEMF - CMM (début 23 janv. 2014, max <sup>2</sup> 7 500 \$/année réduit à 0 \$ <sup>5</sup> )					
		52 157 \$	X		122 512 \$	15 787 \$
		41 146 \$		X		
		4 476 \$		X		
		2 121 \$		X		
		564 \$		X		
		10 000 \$	X			
		12 048 \$		X		
		0 \$		X		
L'HEUREUX, Pierre Verdun	Conseiller d'arrondissement - CA Membre CTPP - CM Membre CCPS - CM Président CSL - CA (début 9 janv. 2014, 2 169 \$/année)					
		37 315 \$	X		51 024 \$	15 787 \$
		5 794 \$		X		
		5 794 \$		X		
		2 121 \$		X		
MAUGER, Marie-Andrée Verdun	Conseillère d'arrondissement - CA Présidente CDD - CA (début 9 janv. 2014, 2 169 \$/année) Mairesse suppl. d'arr. - CA (janv. - avril 2014, 141 \$/mois)					
		37 315 \$	X		40 000 \$	15 787 \$
		2 121 \$		X		
		564 \$		X		
PARENTEAU, Jean-François Verdun	Conseiller de la ville - CM Maire d'arrondissement - CM Conseiller associé - CM Président CTP - CA (début 9 janv. 2014, 2 169 \$/année) Président CDEL - CA (début 9 janv. 2014, 2 169 \$/année réduit à 0 \$ <sup>8</sup> ) Membre CASTM - STM (21 779 \$ réduit à 11 528 \$ <sup>4</sup> ) Président CSA - STM (max <sup>3</sup> 3 000 \$ réduit à 0 \$ <sup>4</sup> ) Membre CF, Transgesco - STM (max <sup>3</sup> 3 500 \$ réduit à 0 \$ <sup>4</sup> )					
		52 157 \$	X		100 576 \$	15 787 \$
		17 385 \$		X		
		17 385 \$		X		
		2 121 \$		X		
		0 \$		X		
		11 528 \$	X			
		0 \$		X		
		0 \$		X		
BERGERON, Richard Ville-Marie	Conseiller de la ville - CM Chef de l'opposition - CM Président CIG - CM (début 25 mars 2014, 17 385 \$/année)					
		52 157 \$	X		106 735 \$	15 787 \$
		41 146 \$		X		
		13 432 \$		X		
PLANTE, Valérie Ville-Marie	Conseillère de la ville - CM Vice-présidente CPC - CM Membre CIG - CM (début 25 mars 2014, 5 794 \$/année) Mairesse suppl. d'arr. - CA					
		52 157 \$	X		71 224 \$	15 787 \$
		11 591 \$		X		
		4 476 \$		X		
		3 000 \$		X		

**Rémunération des élus de la Ville de Montréal – Exercice 2014**

Nom / Arrondissement	Fonctions*	Rémunérations afférentes			Rémunération Totale **	Allocation de dépenses ***
			de base	additionnelle		
SHANAHAN, Steve Ville-Marie	Conseiller de la ville - CM Membre CTTP - CM Vice-président CCU - CA	52 157 \$ 5 794 \$ 1 000 \$	X	X X	58 951 \$	15 787 \$
BENJAMIN, Frantz Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	Conseiller de la ville - CM Président du conseil - CM Président CPC - CM	52 157 \$ 41 146 \$ 17 385 \$	X	X X	110 688 \$	15 787 \$
DEROS, Mary Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	Conseillère de la ville - CM Conseillère associée - CM Membre CTTP - CM Membre CDSDM - CM Membre CCPS - CM Présidente CCU - CM Mairesse suppléante - CM (1 739 \$/quadrimestre) Membre CT - CMM (début 23 janv. 2014, max <sup>2</sup> 7 500 \$/année réduit à max <sup>2</sup> 4 958 \$/année <sup>4</sup> )	52 157 \$ 17 385 \$ 5 794 \$ 5 794 \$ 5 794 \$ 3 477 \$ 5 217 \$ Max <sup>2</sup> 4 958 \$	X	X X X X X X	100 576 \$	15 787 \$
LEFEBVRE, Elsie Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	Conseillère de la ville - CM Conseillère associée - CM Présidente CEEDDGP - CM	52 157 \$ 17 385 \$ 17 385 \$	X	X X	86 927 \$	15 787 \$
OUELLET, Sylvain Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	Conseiller de la ville - CM Membre CEEDDGP - CM	52 157 \$ 5 794 \$	X	X	57 951 \$	15 787 \$
SAMSON, Anie Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	Conseillère de la ville - CM Maire d'arrondissement - CM Vice-présidente du CE - CM Membre du conseil d'agglomération - CG (10 847 \$ réduit à 9 289 \$ <sup>4</sup> ) Présidente CSP - CG (max <sup>1</sup> 16 271 \$ réduit à 0 \$ <sup>4</sup> )	52 157 \$ 25 498 \$ 57 953 \$ 9 289 \$ 0 \$	X  X	X X X	144 897 \$	15 787 \$



## Rémunération des élus de la Ville de Montréal – Exercice 2014

NOTES EXPLICATIVES :	NOTES :	LÉGENDE :
<p>Fonctions* : La mention CM indique une fonction dont la rémunération est prévue dans le règlement 02-039 du conseil municipal. La mention CG indique une fonction dont la rémunération est fixée dans le règlement RCG 06-053 du conseil d'agglomération. La mention CA indique une fonction dont la rémunération est fixée dans un règlement d'un conseil d'arrondissement. Dans ces trois cas, la rémunération est payée par la Ville de Montréal. La mention CMM indique une fonction dont la rémunération est fixée dans le règlement 2006-37 de la Communauté métropolitaine de Montréal et payée par cet organisme. La mention STM indique une fonction dont la rémunération est fixée dans le règlement R-076 de la Société de transport de Montréal et payée par cet organisme.</p> <p>Rémunération totale** : Dans le calcul de la rémunération totale, nous nous basons sur la rémunération maximum que l'élu peut recevoir pour chaque fonction, au cours de l'exercice 2014. La rémunération réellement perçue, au cours de l'exercice 2014, pourrait toutefois être moindre, notamment en raison de l'imposition de pénalités en cas d'absences non justifiées ou lorsque le nombre total de présences ne permet pas d'atteindre le maximum fixé, dans les cas où la rémunération est payable sur la base des présences.</p> <p>Allocation de dépenses*** : La loi prévoit que le membre du conseil a droit à une allocation de dépenses équivalant à 50 % de sa rémunération, jusqu'à concurrence, pour l'exercice 2014, de 15 787 \$. Toutes les allocations mentionnées dans ce tableau sont payées par la Ville de Montréal.</p> <p><b>Dans tous les cas, le versement de la rémunération et des allocations de dépenses est effectué en conformité avec la réglementation applicable et les dispositions de la Loi sur le traitement des élus municipaux (RLRQ, chapitre T-11.001).</b></p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Le règlement RCG 06-053 prévoit une rémunération de 814 \$/séance, jusqu'à concurrence de 16 271 \$/année, pour le président d'une commission permanente du conseil d'agglomération, 542 \$/séance, jusqu'à concurrence de 10 847 \$/année, pour le vice-président d'une telle commission, et 271 \$/séance, jusqu'à concurrence de 5 424 \$/année, pour le membre d'une telle commission.</li> <li>2. Le règlement 2006-37 de la CMM prévoit que le président, le vice-président et le membre d'une commission permanente de la CMM reçoivent respectivement une rémunération annuelle de 10 000 \$, 7 500 \$ et 2 500 \$. Ces fonctions donnent également droit à une rémunération de 500 \$/séance, jusqu'à concurrence de 5 000 \$/année.</li> <li>3. Le règlement R-076 de la STM prévoit que les membres du conseil d'administration qui siègent sur un comité ou une commission de la Société reçoivent un jeton de présence de 175 \$/réunion, jusqu'à concurrence de dix réunions par année, par comité ou commission. Le jeton de présence est de 300 \$/réunion pour le membre qui préside le comité ou la commission.</li> <li>4. La rémunération pour cette fonction a été réduite pour tenir compte de la rémunération maximale permise par la loi pour l'ensemble des fonctions occupées par ce membre.</li> <li>5. En vertu du règlement 2006-37 de la CMM, lorsqu'un membre occupe plus d'une fonction particulière, il n'a droit qu'à une seule rémunération additionnelle, soit celle de la fonction comportant la rémunération la plus élevée.</li> <li>6. En vertu de l'article 3 du Règlement sur le traitement des membres du conseil (02-039), un membre ne peut recevoir plus de 15 000 \$ (indexé) lorsqu'il occupe plus d'une fonction comme membre, vice-président ou président d'une commission du conseil municipal. Une disposition équivalente est prévue dans le Règlement sur traitement des membres du conseil d'agglomération et des membres des commissions du conseil d'agglomération (RCG 06-053) à l'égard des fonctions au sein des commissions relevant du conseil d'agglomération.</li> <li>7. Le montant exact de la réduction requise sera déterminé par la CMM et la STM, d'ici la fin de 2014, selon le nombre total de présences de ce membre au sein des commissions et comités de la CMM et de la STM.</li> <li>8. En vertu du règlement RCA04 210012 de l'arrondissement de Verdun, un élu ne peut être rémunéré pour plus d'une présidence de commission.</li> </ol>	<p>CA : Conseil d'arrondissement  CACMM : Commission de l'aménagement (Communauté métropolitaine de Montréal)  CASTM : Conseil d'administration de la Société de transport de Montréal  CCC : Commission de la culture et des communications (conseil d'arrondissement de Verdun)  CCI : Comité de circulation (conseil d'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles)  CCPS : Commission sur la culture, le patrimoine et les sports (conseil municipal)  CCSP : Commission de circulation et de la sécurité publique (conseil d'arrondissement de Verdun)  CCU : Comité consultatif d'urbanisme  CDC : Commission du développement communautaire (conseil d'arrondissement de Verdun)  CDD : Commission du développement durable (Conseil d'arrondissement de Verdun)  CDEEMF : Commission du développement économique, des équipements métropolitains et des finances (Communauté métropolitaine de Montréal)  CDEL : Commission du développement économique local (conseil d'arrondissement de Verdun)  CDEUH : Commission sur le développement économique et urbain et l'habitation (conseil municipal)  CDSM : Commission sur le développement social et la diversité montréalaise (conseil municipal)  CE : Comité exécutif de la Ville de Montréal  CEC : Commission sur l'examen des contrats (conseil municipal)  CEEDDGP : Commission sur l'eau, l'environnement, le développement durable et les grands parcs (conseil municipal)  CENV : Commission de l'environnement (Communauté métropolitaine de Montréal)  CF : Comité finances (Société de transport de Montréal)  CFA : Commission sur les finances et l'administration (conseil municipal)  CG : Conseil d'agglomération  CGEDD : Comité gouvernance, éthique et développement durable (Société de transport de Montréal)  CIG : Commission sur l'inspecteur général (conseil municipal)  CLS : Commission du logement social (Communauté métropolitaine de Montréal)  CM : Conseil municipal  CMM : Communauté métropolitaine de Montréal  CPC : Commission de la présidence du conseil (conseil municipal)  CRH : Comité ressources humaines (Société de transport de Montréal)  CSA : Comité suivi des actifs (Société de transport de Montréal)  CSAC : Comité service à la clientèle (Société de transport de Montréal)  CSADM : Commission sur le schéma d'aménagement et de développement de Montréal (conseil d'agglomération)  CSL : Commission des sports et des loisirs (conseil d'arrondissement de Verdun)  CSP : Commission de la sécurité publique (conseil d'agglomération)  CT : Commission du transport (Communauté métropolitaine de Montréal)  CTP : Commission des travaux publics (conseil d'arrondissement de Verdun)  CTTP : Commission sur le transport et les travaux publics (conseil municipal)  CUHP : Commission de l'urbanisme, de l'habitation et du patrimoine (conseil d'arrondissement de Verdun)  CV : Comité de vérification (Société de transport de Montréal)  Maire suppl. d'arr. : Maire suppléant d'arrondissement  STM : Société de transport de Montréal</p>